Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY 1er Mars 1885.

XXIe Année. *N° 5.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Les théories éducatives de Herbert Spencer, jugées par M. W. Muller, à Berlin. — Enseignement de la géographie. — Correspondance neuchâteloise. — Bibliographie : Géographie illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles et des familles. Atlas d'histoire naturelle. Le corps humain. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français. Questions. — Chronique scientifique.

LES THÉORIES ÉDUCATIVES DE HERBERT SPENCER

Jugées par M. W. MULLER, a Berlin

Lorsqu'au dernier Congrès de Genève, en août, l'auteur de ces lignes a osé s'attaquer à Herbert Spencer le pédagogue, ou plutôt le théoricien anglais de l'éducation, il y a eu quelque étonnement chez ceux qui ont l'habitude d'accepter sur parole les réputations faites, surtout lorsqu'elles se présentent avec le prestige d'un progrès, réel ou supposé peu importe. Il y a même en plus que celà, si l'on en juge par quelques lignes d'un correspondant du *Bernerschulblatt*. Mais on n'en a soufflé mot dans la discussion.

Or voici ce qu'en pense un futur professeur de pédagogie, M. W. Muller, de Berlin, dans un article que reproduit M. Wiget, directeur de l'École normale de Coire dans les *Seminar-Bündner Blätter*, qu'il rédige avec talent depuis trois ans et qu'on n'accusera certes d'être ni un rétrograde ni un conservateur borné.

C'est avec la satisfaction que donne le bon combat pour la vérité que nous retrouvons dans l'article de M. Muller les idées qne nous avons exprimées à Genève. Nous donnons une traduction un peu en raccourci de l'article de M. Muller.

« L'attention s'est portée depuis quelque temps et de divers » côtés sur le philosophe et pédagogue anglais Herbert Spencer. » De grandes espérances, en partie justifiées, en partie dictées » par l'engouement, se rattachent à son ouvrage, dont la seconde » édition, revue et corrigée, a paru il y a une dizaine d'années. » Au dire de ses admirateurs, Spencer ne serait ni plus ni moins » qu'une étoile brillante au firmament pédagogique et destinée à » éclairer le présent et l'avenir. Il vaut donc la peine d'examiner » dans leur ensemble et leur enchaînement les vues pédagogi- » ques du philosophe anglais, tant pour ramener à la réalité les » espérances exaltées de ses admirateurs que pour lui rendre » justice et relever ce que ses théories en éducation peuvent » avoir de vrai et d'utile.

« A cette étude, nous gagnerons d'ailleurs, non-seulement de » connaître l'homme, mais encore la pédagogie anglaise. Cette » dernière possède encore, à côté de Spencer, un autre re- » présentant remarquable, M. Alexandre Bain, auquel nous » aurons l'occasion de revenir dans ces pages.

» Le traducteur allemand de l'ouvrage de Spencer, le Docteur » Schultze, signale comme un grand avantage de ce livre, l'im- » pulsion donnée à des études ultérieures dans le domaine édu- » catif et comme une introduction à ces recherches.

» Il est certain que par sa manière de traiter les questions » pédagogiques et la forme claire et attachante qu'il sait donner » à ses livres, M. Spencer est fait pour être compris et goûté de » chacun. Il a eu aussi soin de s'adresser aux pères et mères » aussi bien qu'aux instituteurs, et de cette façon il a réussi à » donner à la question pédagogique un intérêt qu'on n'aurait » pas trouvé dans des ouvrages venant d'hommes du métier.

» Quant aux idées elles-mêmes, qui forment le fond du livre, » le traducteur, qui est un pédagogue expérimenté, s'est ex- » primé comme suit :

» Partant des idées pestaloziennes, le philosophe anglais n'a » rien dit *qui ne fût déjà connu de la pédagogie allemande et* » *qu'elle n'eût même déjà appliqué d'une façon beaucoup plus so-* » *lide*. La pédagogie d'Herbert, interprétée par Ziller surtout, » est restée ignorée de Spencer. Autrement il eût trouvé qu'elle » allait au-delà de ce qu'il désirait et avec une toute autre » étendue et une toute autre profondeur. »

M. Muller se déclare complètement d'accord avec ce jugement et s'occupe ensuite de la personnalité de Spencer, dont la connaissance lui semble nécessaire pour faire comprendre ses vues et le caractère de ses théories.

« Fils d'un maître de mathématiques, qui n'appréciait guère » que son étude favorite, comme c'est assez l'habitude des spé- » cialistes, Herbert Spencer subit à cet égard l'influence pater- » nelle, sauf qu'il joignait à la prédilection pour les mathéma- » tiques un goût presque égal pour les sciences naturelles. » Devenu ingénieur, il se voua de plus en plus aux sciences » exactes, zoologiques, physiologiques et philosophiques. De là » ses nombreux travaux dans ces branches d'études et une pro- » pension marquée pour les idées positivistes d'Auguste Comte » et John Stuart Mill, son aversion pour la métaphysique et le » spiritualisme, sa tendance à nier les causes premières et à » déclarer que celui qui nie l'existence de Dieu, comme celui » qui la reconnaît, franchit les limites de la connaissance hu- » maine.

» L'expérience est le seul guide qu'admette M. Spencer, et » réunir les faits les plus saillants de toutes les sciences, *sans* » *les expliquer*, en une vaste encyclopédie, voilà le positivisme » du philosophe britannique. »

M. Muller se livre, dans un article qui fait suite à celui que nous venons d'indiquer, à une étude détaillée du système de M. Spencer, pour en montrer les côtés vulnérables, sans en dissimuler les côtés vrais ou acceptables par la raison. Nous le suivrons prochainement dans cette instructive analyse.

A. Daguet.

ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

2e article (1).

En terminant mon article sur l'enseignement de la géographie, je donnais une liste d'ouvrages sur lesquels je désirais attirer l'attention de mes collègues. Qu'on me permette d'y revenir, cette fois pour faire quelques réserves.

Pour l'étude de la Suisse, le seul manuel de langue française que j'aie cru pouvoir recommander est celui de M. Duchosal, intitulé, peut être un peu prétentieusement, *Géographie de la Suisse*. Si je l'ai mis dans ma liste, c'est surtout sur la recommandation de M. J.-J. Decor qui en a publié, dans cette revue même (2), un article des plus élogieux et sur celle de la *Société pédagogique genevoise*, sous l'égide de laquelle ce petit manuel a paru. Pour mon compte, je n'en pouvais juger que pour l'avoir parcouru d'une manière très superficielle, et de façon que ses bons côtés seuls m'avaient frappé. Aujourd'hui, après l'avoir étudié attentivement,

(1) Voir *Educateur* 1885, p. 8 et 22. A ce propos, une petite omission s'est glissée à la p. 9, lignes 23 et 24, il faut lire : Or en quoi consistait il y a quelques années l'enseignement de la géographie aux écoles normales de Lausanne ?

(2) Voir *Educateur* 1883, p. 363.

je viens faire part de mes impressions aux lecteurs de l'*Educateur*....., et leur dire en même temps mon *mea-culpa* ; j'ai péché, heureusement en la compagnie de M. J.-J. Decor et de la *Société pédagogique genevoise.*

Une tendance regrettable de la critique bibliographique contemporaine, c'est d'abandonner sa véritable mission qui est de dire le *contre* comme le *pour*, le *mauvais* aussi bien que le *bon*, et de faire de l'optimisme de commande. Un éditeur veut-il lancer un ouvrage, il s'adresse à un écrivain de ses amis ou aboutissants, lui en glisse, à titre d'*hommage*, un exemplaire, et lui demande en retour une page de mots sonores qui feront écouler l'édition, bonne ou mauvaise. Puisque telle est la mode actuelle, il faut laisser faire ; un moment ou l'autre elle portera ses fruits et la réaction se fera. Mais nous protestons contre cette manière de procéder dans la critique des ouvrages d'école. Un manuel ne doit être accepté qu'après avoir passé par une critique sévère, inflexible tout en restant impartiale, de la part des spécialistes que celà concerne. Peut-être est-ce pour avoir méconnu cette règle élémentaire que nous sommes aujourd'hui encombrés de livres, jugés détestables par l'unanimité de ceux qui ont à en faire usage. Critiquer consciencieusement, c'est du reste rendre service à l'auteur, et la critique purement élogieuse n'est que l'équivalent de la vulgaire flatterie.

Je ne vois pas ce qu'il y a de neuf dans le plan suivi par M. Duchosal, si ce n'est l'extrême morcellement de la matière, ce qui n'est à coup sûr pas un progrès. Il n'est aucun instituteur qui n'ait remarqué avec quelle difficulté les enfants établissent une corrélation entre les diverses branches qui leur sont enseignées. Ce fait est surtout marqué dans les classes auxquelles les leçons sont données par des maîtres différents. A propos de géographie, demandez par exemple, la raison historique de tel détail de frontière ; vous aurez mille peines à obtenir une réponse lors même que vos élèves seront au courant de la question ; leur activité cérébrale est toute portée sur le *lobe géographique*, le casier historique s'obstine à rester fermé jusqu'à la prochaine leçon d'histoire. Il en est de même pour les autres branches : si dans une leçon d'allemand vous désirez faire énoncer une règle de grammaire française, vous ne l'obtiendrez qu'en employant certaines précautions oratoires : « on vous a sans doute appris que, etc. » Bref, le fractionnement est nuisible à l'unité de l'enseignement général ; il l'est à plus forte raison à celle d'une branche particulière. Pour l'enfant, chaque leçon est entourée d'une barrière qu'il ne franchit pas volontiers. Un homme d'école compétent, M. *Thudichum* de Genève, paraît être de mon avis quand il dit, (1) en parlant des manuels de M. *Egli*, que cet auteur « s'est bien gardé, en compo-

(1) Voir *Travaux de l'Association des Sociétés suisses de géographie.* Genève 1882, p. 32 et suivantes.

sant ses livres élémentaires, d'y introduire des rubriques et des paragraphes qui brisent le texte des divers chapitres. »

Puisque j'en suis à la forme de la *Géographie de la Suisse*, je me permettrai de regretter que M. Duchosal n'ait pas, en général mieux soigné son style, et mieux respecté l'orthographe et le genre des noms locaux. Il fait, par exemple, *serpenter* le lac des Quatre-Cantons, (p. 12), *serpenter* aussi la Reuss dans le canton d'Uri, (p. 28). A la page 19 on lit : « Le Jura — *Ces* montagnes,...., diffèrent des Alpes par la forme presque régulière de leurs *monts*, etc. » Plus loin M. Duchosal nous apprend que la chasse est interdite dans certains *parages* (ce qui rappelle l'*amiral* suisse), ailleurs qu'on exploite la molasse *sur une grande échelle*. J'en passe que je signalerai volontiers à l'auteur s'il en exprime le désir. Il en est de même pour les fautes orthographiques. On dit entre autres le Pillon (ll mouillés), le col de *Panix* (*Panixer* est l'adjectif), *le* Blegno, la *Toce* (non la Toccia), *la* Poschiavina. On écrit en français Th*o*une, Z*o*ug, (non Thun, Zug, pas plus que Bern, Luzern) et L*u*gnetz, Præ*t*tigau, Hé*r*ens, Bagne*s*, Entremont*s*, etc., etc.

Mais il est temps d'arriver à la matière proprement dite du manuel. Mes observations sont si nombreuses, que je serai obligé de me borner aux principales.

En tête des deuxième et troisième parties, nous trouvons les titres *Orographie* et *Hydrographie*. Ces dénominations, peu justifiées par ce qui les suit, sont superflues. — *Les montagnes*. — *Les eaux* — sont des expressions plus à la portée des enfants. Après le premier de ces titres, je placerais les explications concernant la division physiographique en *Alpes*, *Jura* et *Plateau*. Ces trois régions se distinguent principalement par la nature de leur sol. Les Alpes sont granitiques et calcaires, le Jura calcaire, le Plateau molassique. — Les chaînes centrales des Alpes, qui sont aussi les plus élevées, sont *granitiques* : on leur donne les noms d'Alpes cristallines, granitiques, primitives (toutes ces expressions sont bonnes, à condition d'en expliquer clairement la signification). Principaux massifs des Alpes cristallines : Mont-Blanc et Finsteraarhorn, Mont-Rose, Gotthard et Tödi, Bernina et Silvretta (montrer les rapports de ces trois systèmes de massifs, qui forment autant de chaînes parallèles). Au nord, les Alpes calcaires, comprenant les chaînes extérieures. Après ce premier aperçu *orographique*, établir la division topographique en cinq chaînes partant du Gotthard et déterminées par les rivières qui ont leur source dans ce massif. A la place de pics isolés, mentionner des *massifs* avec leurs principales sommités. N'indiquer non plus que les passages les plus fréquentés. — Le *Jura* comparé aux Alpes. Disposition parallèle de ses chaînons et leur structure intérieure si simple. J'indiquerais aussi où il commence (Credo) et où il finit (Randen). Quelques mots des tunnels. — Le *Plateau* porte improprement cette dénomination : il est en partie occupé par une grande vallée, arrosée par la Sarine et l'Aar (l'Aar du Plateau n'est que la continuation de la Sarine) et clairement

transversale de Brugg au Rhin. La molasse est la roche la plus récente de la Suisse ; elle s'est fermée dans un bras de mer étroit qui reliait la Méditerranée à la Mer noire (expliquer les anciennes limites de ces deux mers). Climat de l'époque molassique analogue à celui des pays tropicaux. Végétation, animaux. La molasse est recouverte par du terrain erratique. — Il est bien entendu que l'école possède un bloc de chacune des quatre roches susmentionnées ; c'est un matériel plus lourd que coûteux.

Voilà, à quelque lacunes près, comment je comprends le plan d'une ou deux leçons sur les montagnes de la Suisse. Je n'en suis plus à en faire l'essai et j'ai toujours trouvé mes élèves plus intéressés à ce que je leur disais que si je m'étais borné aux explications purement topographiques de M. Duchosal. A propos des Alpes, je relèverai trois fautes : 1° les Alpes valaisannes ne forment pas la frontière sud du Valais, pas plus que les pays limitrophes de la Suisse n'en sont les frontières ; 2° la pente nord de ces mêmes Alpes n'est pas très rapide : il faut onze heures environ pour aller de Martigny au Grand-St-Bernard, sur l'arête de la chaîne pennine ; 3° la route du Simplon n'est pas un point et du reste on ne circule pas dans un point.

Au point de vue de l'enseignement élémentaire, la séparation des *vallées* et des *cours d'eau* est peu justifiable ; il n'est pas en Suisse de vallée importante sans rivière, ni de rivière sans vallée. Dans les Alpes, il n'est pas une de ces dernières qui ne doive ses caractères les plus saillants à l'érosion ; dans le Jura, les vallées déterminent en général la direction des cours d'eau. Puis je n'aime pas la dixième leçon, définissant les vallées ; surtout, la phrase qui dit, sous une forme un peu différente que « une vallée transversale est encaissée par deux ramifications disposées au travers de la chaîne. » Prenez, pour ne choisir qu'un exemple, la vallée transversale du Rhône, de Martigny au Léman ; c'est elle, la vallée qui traverse les chaînes, et c'est pour cette raison qu'elle est transversale. Les vallées aboutissant sur le Plateau ne sont pas plus *indépendantes* que les autres, et cette définition nouvelle, est inutile. Le point capital dans l'étude des vallées, c'est de bien faire comprendre l'action de l'eau tendant à les creuser, et la distinction entre une vallée longitudinale et une vallée transversale. Ceci doit faire le sujet de quelques leçons élémentaires de géographie locale, sur lesquelles je reviendrai. D'autres définitions ne sont pas nécessaires.

Autre chose à relever : M. Duchosal, à la page 18 de son manuel, demande à l'élève de lui nommer une localité dans chacune des *trois vallées* arrosées par la Sarine. J'avais toujours pensé qu'il n'y avait qu'une seule vallée de la Sarine ; M. Duchosal est d'un autre avis. Un second détail qui me frappe, c'est le soin qui est apporté à décrire topographiquement le cours des rivières. Ce sont pourtant des choses que l'élève doit savoir lire directement sur la carte ; le manuel ne doit renfermer qu'une esquisse de la description, aussi frappante que possible, faite par le maître ; il

suffira, pour que l'élève se rappelle celle-ci, que son livre lui pose les jalons nécessaires.

Les leçons traitant des animaux, des végétaux, des minéraux et du climat sont décidément mauvaises ; elles ne se suivent pas même dans leur ordre de dépendance logique. C'est ici que M. Duchosal aurait pu consulter avec fruit l'ouvrage de M. Wettstein ; il y aurait trouvé en outre plusieurs chapitres très importants et qu'il a l'air d'ignorer. Mais puisque l'honorable auteur a eu le courage d'exposer son livre à la critique, c'est preuve qu'il ne demande pas mieux que de l'améliorer.

Mais je souhaite aussi autre chose : c'est que dans notre Suisse romande, il se trouve enfin des instituteurs, amis de l'enseignement de notre géographie en général, qui se mettent à l'œuvre pour réaliser un progrès dans cette direction. La besogne serait petite en comparaison du résultat. Il s'agirait d'abord d'obtenir la réorganisation, ou plutôt l'organisation de l'enseignement géographique supérieur. Puisque nous sommes appelés à enseigner cette branche aux degrés inférieurs, nous avons le droit d'exiger la préparation nécessaire. Nous ne pourrions plus profiter, il est vrai, de ce qui serait fait dans ce sens, mais nous aurions néanmoins la consolation d'avoir travaillé à la réalisation de ce progrès.

Le second desideratum, c'est que nous soyons bientôt dotés d'un vrai manuel de *géographie de la Suisse*. Deux alternatives se présentent : il faut en écrire un nouveau en s'inspirant des excellents modèles en usage dans la Suisse allemande, ou se borner à traduire le *Leitfaden* de M. Wettstein ou la *Schweizerkunde* de M. Egli. Cette question devrait être préalablement discutée dans les sociétés géographiques et surtout dans les conférences d'instituteurs. Pour mon compte, je me rangerais plutôt pour la première alternative, mais si l'opinion générale était opposée, je travaillerais volontiers à mettre ma traduction du *Leitfaden* en état d'être imprimée.

Enfin, je voudrais voir plus encore que le manuel : une édition française de l'*Atlas Wettstein* devrait en être le complètement. Je crois savoir que la maison Wurster et Cie à Zurich, serait disposée à satisfaire à ce désir, moyennant certaines garanties de la part des cantons intéressés. On pourrait faire deux éditions, comme c'est le cas dans le canton de Thurgovie, l'une de 15 feuilles pour les écoles primaires, l'autre de 24 feuilles pour les collèges et les écoles supérieures ; la première revient à 2 fr., la deuxième à 3 fr. l'exemplaire ; comme l'Etat supporte la moitié des frais de l'édition des écoles primaires, chaque écolier peut posséder pour *un franc*, l'un des meilleurs atlas scolaires qui aient jamais vu le jour.

Château d'Œx, janvier 1885. H. Pittier.

CORRESPONDANCE NEUCHATELOISE

Permettez-moi d'attirer l'attention de vos nombreux lecteurs sur une publication éminemment utile qui vient de paraître et qui me semble avoir quelque actualité au moment où l'on parle beaucoup au milieu de nous de géographie, où il est même question de fonder une société destinée à propager le goût de cette étude.

Il s'agit d'un atlas de poche édité par la célèbre maison Justus Perthes, de Gotha.

J'ai dit en commençant que cette publication venait de paraître, j'aurais dû ajouter : sous sa forme actuelle, car, en réalité, elle a été si fort appréciée du public allemand que l'édition de 1885 est la 21e

Ainsi que son nom l'indique, l'atlas en question peut facilement prendre place dans la poche du voyageur et son format, admirablement pratique, permet de l'avoir toujours avec soi, qu'on lise son journal ou qu'on étudie un article de voyage ou d'exploration scientifique. Cet avantage est immense, car chacun de nous a fait l'expérience, un peu humiliante, que le format volumineux d'un atlas empêche souvent qu'on le consulte autant qu'on le devrait ; il faudrait se déplacer, quitter son fauteuil, aller à sa bibliothèque et par paresse on ne le fait pas et l'on reste dans son ignorance.

L'atlas débute par des notices statistiques contenues dans vingt-six pages d'un texte serré et donnant des détails très curieux sur la population des différents Etats, le budget et l'armée de toutes les nations ; puis viennent les cartes proprement dites au nombre de 24. Nous n'étonnerons personne en disant qu'elles sont supérieurement exécutées et suffisamment distinctes ; ce sont là des qualités auxquelles le grand éditeur a habitué le public depuis bien des années. Avec un sens pratique qui fait honneur à la perspicacité de Perthes, celui-ci a accompagné les grandes cartes de cartes accessoires établies sur une échelle plus grande lorsqu'il s'agissait de localités destinées à faire parler d'elles dans le monde industriel, politique ou colonial ; c'est ainsi que la carte de l'Amérique centrale a une carte accessoire qui donne l'isthme de Panama très détaillé, ce qui permettra plus tard de suivre les travaux du percement de l'isthme. Voilà pour l'industrie. Quant à la politique coloniale, il y a été aussi pourvu ; la carte de l'Afrique n'a pas moins de six petites cartes accessoires, l'une pour la Basse-Egypte, l'autre pour l'Afrique équatoriale, une troisième pour le Transwaal et le Cap, une quatrième pour les pays du Congo, une cinquième pour Caméron, une sixième enfin pour Bageida.

Tous les pays maritimes ont sur leurs côtes des indications du nombre de jours que demande la navigation dans les directions les plus diverses.

Le prix de cet excellent atlas de poche est de 2 fr. 70, chez tous nos libraires.

Si je vous ai entretenu de cette publication avec un certain enthousiasme, c'est tout simplement parce que je suis enchanté des

services que cet atlas m'a déjà rendus, services que je voudrais qu'il rendît à autant de personnes que possible. V. H.

BIBLIOGRAPHIE

Géographie illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles et des familles, par l'abbé Waser, professeur à l'école normale de Schwytz, traduction française par le chanoine Schneuwly, directeur des écoles à Fribourg. Ensiedeln, Benziger frères, 1884,

Dans la pensée de l'auteur, cet ouvrage est avant tout destiné aux écoles complémentaires, secondaires et industrielles. Il est divisé en deux parties : la Suisse en général et les cantons en particulier. La première partie renferme 13 chapitres intitulés : Armoiries, partie historique, étendue, situation, frontières politiques, frontières naturelles, chaînes de montagnes, hydrographie, vallées et campagnes, voies de communication, moyens de transport et de communication, climat et produits du sol, population. L'ouvrage se termine par différents tableaux statistiques sur la hauteur des principales sommités, la superficie des lacs, l'étendue et la population des cantons, etc.

Ce manuel renferme beaucoup de choses, beaucoup trop, à notre avis. L'enseignement de la géographie demande, dans la Suisse romande du moins, à être complétement transformé. Il est regrettable que les manuels de Wettstein ne soient pas traduits en français. On comprendrait peut-être que la géographie, cette science de la Terre, comme l'appellent les Allemands, est plus qu'une longue et fastidieuse nomenclature. Certaines notions de topographie, de géographie industrielle et commerciale, sont plus utiles et plus intéressantes pour les élèves que la connaissance des moindres sommités des Alpes et des plus insignifiantes bourgades de la Suisse. S'il nous était permis de donner un conseil aux auteurs de manuels de géographie à l'usage des écoles, nous leur dirions faites des éditions revues et diminuées et non revues et augmentées. Réduisez, réduisez constamment.

La *Géographie illustrée de la Suisse* que nous avons sous les yeux pèche, en effet, par une surabondance de noms.

La vallée de *Kalfeus*, le *Weisstannenthal*, le col du *Schweizerthor*, celui de *San Giori*, les routes d'*Halftegg* et du *Staffelegg* sont-ils bien utiles à connaître ? Nous avons eu la curiosité de compter le nombre des villes, villages, châteaux, bains, champs de bataille, etc., indiqués dans la revue particulière des cantons, et nous sommes arrivé au total de 663. Ces noms sont très inégalement répartis. Certains cantons en comprennent beaucoup moins que d'autres moins importants. Ainsi tandis que dans le Valais on cite 40 localités, Neuchâtel n'en a que 18. En ce qui concerne ce canton, l'omission de grands et riches villages, tels que Môtiers, Cernier, le chef-lieu du Val-de-Ruz, Les Ponts, la Brévine, les Brenets, a de quoi surprendre.

En revanche, nous apprenons avec plaisir que le Locle est l'académie des horlogers. Les Grisons sont bien partagés: 60 noms, rien que cela; ajoutons-y les sommités, vallées, rivières, passages de ce canton et nous arriverons à un joli chiffre.

Nous avons relevé quelques erreurs dont plusieurs nous paraissent assez étranges. Le littoral du lac de Neuchâtel (page 30) s'appelle-t-il vraiment *Unterland?* (nom bien peu romand). Page 43, on nous dit que le canton du Tessin, ainsi que les vallées de Calanca et de Misocco, relèvent des diocèses de Côme et de Milan. Page 111, on réédite le vieux cliché : les Rhodes-Intérieures s'occupent surtout d'agriculture et d'économie alpestre. Cependant le °/° de population industrielle est aussi élevé dans ce demi-canton que dans le district voisin de St-Gall (voir recensement fédéral de 1880, vol. VII, les professions). Nous avouons ne pas connaître les *fabriques de dentelles* du canton de Neuchâtel (page 155). Nous savons qu'il existe une fabrique de télégraphes, une autre de câbles télégraphiques et une papeterie. — Neuchâtel. Edifices remarquables : le *Temple d'en Haut et d'autres églises.* On y fait un grand commerce de montres, de vin, d'extrait d'absinthe, de *coton et de dentelles.* Nous ne savions pas que Dombresson fût *la commune la plus peuplée du canton.*

Une faute typographique a transformé Boudry en Baudry. De grandes fabriques de dentelles sont établies à Couvet (page 156).

Cet ouvrage est splendidement imprimé et renferme de nombreuses illustrations fort bien exécutées, mérite fort rare dans les livres d'école.

En résumé, ce manuel gagnerait à être condensé. Peu et bien est une maxime qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on écrit pour la jeunesse. C. Knapp.

Atlas d'histoire naturelle. Le corps humain. Chez Paul Mennerat, libraire-éditeur (rue de Lille) avec 24 planches coloriées et un texte explicatif. Beau volume in-folio.

L'étude des sciences naturelles s'est depuis quelques années tellement répandue qu'on l'a introduite dans presque tous les établissements d'instruction secondaire. Mais pour que cette étude devienne réellement profitable, il faut quelque chose de plus que les cours et les lectures scientifiques; il est absolument nécessaire que les élèves soient autant que possible mis en rapport direct avec les faits qu'ils doivent apprendre et retenir. Pour cela il faudrait que le maître eût à sa disposition une collection soit de préparations anatomiques, soit des principaux types du règne animal, collection qui puisse servir comme moyen de démonstration. Tout le monde reconnaît que l'enseignement de la physique et de la chimie doit, pour être réellement utile, s'appuyer sur de nombreuses expériences qui permettent aux élèves, non seulement de se faire une idée des phénomènes étudiés, mais aussi de vérifier les lois que les savants en déduisent. Il en est de même pour les sciences

naturelles et c'est surtout par l'observation directe de la nature que les jeunes gens arriveront à se familiariser avec cette étude et à s'assimiler les faits qui leurs seront exposés. Malheureusement les collections de démonstration ne sont pas toujours chose facile à se procurer et l'on est obligé souvent de s'en tenir à des planches, des dessins, des atlas. Il va sans dire que de bonnes planches et de bons atlas sont, à défaut des collections, un puissant auxiliaire pour l'enseignement des sciences naturelles et, à ce point de vue, on ne peut qu'encourager tous les efforts ayant pour but de mettre des atlas d'histoire naturelle à la portée de tous. Aussi nous signalons particulièrement à l'attention des instituteurs l'atlas de M. Théodore Eckardt, dont il vient de paraître une nouvelle édition. Cet ouvrage est une description anatomique du corps humain et comprend 24 planches coloriées accompagnées d'un texte explicatif. Les figures sont en général assez bien réussies, quoique quelques unes soient, à notre avis, un peu trop schématiques et laissent quelque chose à désirer comme exactitude. Malgré ces imperfections inhérentes à une œuvre de ce genre, nous recommandons cet atlas à tous ceux qui ont enseigné dans nos écoles les éléments de l'anatomie. E. B.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs l'apparition d'une nouvelle édition de la Cantate *Davel*, de M. H. Giroud, de Ste-Croix. De plus, et pour satisfaire aux demandes nombreuses qu'il a reçues de toutes parts, l'auteur s'est décidé à publier une *édition abrégée* (sans accompagnement), au prix réduit de *30 cent. par 20 exemplaires.* Cette édition, illustrée comme l'édition complète et fort bien gravée, est impatiemment attendue par un grand nombre de sociétés et d'écoles, et nous ne pouvons que remercier M. Giroud d'avoir ainsi facilité la vulgarisation de cette œuvre déjà si populaire, en ne reculant pas devant les frais assez considérables d'une édition spéciale. *(Voir aux annonces.)*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Berne. — La commission chargée de la censure et de l'approbation des moyens d'enseignement destinés aux écoles françaises du canton, a tenu séance à Sonceboz, le 19 février, pour examiner les manuscrits du livre de lecture à l'usage du degré supérieur. Cet examen n'ayant pas pu être terminé, la commission y consacrera prochainement une deuxième séance, de sorte que l'ouvrage, approuvé et rendu obligatoire, pourra être imprimé pendant l'été et mis en vente pour l'ouverture du semestre d'hiver. Les autorités scolaires et les instituteurs, qui ont à renouveler leurs manuels de lecture pour ce degré, s'éviteront le désagrément d'une double dépense en attendant l'apparition du livre obligatoire.

Dans la même séance, la commission a décidé de recommander au corps enseignant l'acquisition d'un petit ouvrage intitulé :

« *Eléments de géographie, rédigés suivant les programmes de l'enseignement primaire. Etude du sol natal, des environs et du district. Initiation à la connaissance de la carte.* » Ce cours, œuvre de M. H. Elzingre, est approprié au district de Porrentruy, mais il rendra aussi, comme manuel de méthodologie, de bons services aux éducateurs des autres contrées romandes. F. A.

Fribourg. — Une exposition scolaire permanente a été, dit-on, entreprise à Fribourg par les soins de M. Genoud, instituteur à Onnens, un des collaborateurs du Bulletin pédagogique publié par la Société de ce canton.

On sait qu'à l'instar de Bâle, deux citoyens fribourgeois ont introduit un enseignement des travaux manuels dans la ville de Fribourg, sur lequel nous espérons pouvoir donner des renseignements à nos lecteurs.

Le *Bulletin pédagogique* continue à servir d'organe à la Société fribourgeoise et en est à sa 13me année d'existence, qui commencera avec 1885. Plusieurs livres élémentaires ont paru dans ce canton pendant l'année qui vient de s'écouler.

Confédération suisse. — Un vieil instituteur, comme il s'appelle, parlant au nom d'un certain nombre de ses collègues de la Suisse centrale, aurait voulu que la Société suisse d'utilité publique interposât ses bons offices pour empêcher le bateau à vapeur de s'arrêter devant le Grütli et de laisser profaner ainsi la prairie historique par la curiosité indiscrète des touristes étrangers. Le vétéran de l'école s'en prenait même aussi au gardien de la prairie et à sa femme dont il avait l'air de faire des spéculateurs.

Le président de la commission établie par la Société d'utilité publique pour surveiller le Grütli, l'honorable M. J.-L. Spyri de Zurich, a répondu avec raison qu'il n'est pas possible de défendre aux étrangers de visiter le Grütli ; que le gardien, M. Aschwanden, est un homme tout à fait bien et de plus un homme de dévouement qui a sauvé plus d'un naufragé. En ce qui concerne les haltes du bateau, c'est nne question à régler entre la Société d'utilité publique et la commune d'Uri, propriétaire du port et du débarcadère.

— Les journaux ont publié une lettre de Mme Rolle, directrice du *Home* suisse de Buda-Pesth, de laquelle il résulte ce fait horrible, qu'une cargaison d'enfants du sexe féminin a été expédiée dans cette capitale de la Hongrie et remplissait la rue Radiale, la principale de cette cité et qu'une placeuse cherchait à les vendre, allant de maison en maison à cet effet. On voudrait pour l'honneur de notre pays pouvoir douter d'un fait qui mettrait les cantons où ce trafic prend son origine sur la même ligne que ces plages de l'Italie méridionale d'où l'on expédie des cargaisons d'enfants des deux sexes à New-York. On se demande ce qu'il y a à faire pour mettre un terme à cette traite des blancs et des blanches, œuvre de parents dénaturés et assimilables même aux plus grands criminels. La publicité la plus grande devait être donnée aux noms des

placeuses ou placeurs et des parents qui trafiquent de leur progéniture, afin de les noter d'infamie. Il y a des sociétés protectrices des animaux ; c'est bien, c'est nécessaire ; car les tourmenteurs d'animaux sont aussi souvent, nous l'avons vu, des bourreaux de leurs semblables. Mais combien plus nécessaires encore seraient les sociétés protectrices des enfants et de la vieillesse malheureuse.

A. D.

Etats autrichiens. — La mort du grand pédagogue slave Amo Coménius a été placée à tort au 15 octobre ou novembre (1). C'est au 23 octobre de la même année qu'elle doit être indiquée d'après les recherches faites par le professeur Goll dans les registres du bourg de Narden, près Amsterdam, où il a fini ses jours (Freie pædagogische blätter de Vienne).

A Tschelakowitz, le 9 mai dernier, un enfant de 11 ans qui voulait donner à ses compagnons de jeu une idée de la façon dont s'était exécutée la pendaison de Schenck, le fameux assassin, se mit une corde autour du cou et monta sur une espèce d'estrade. Mais au même instant, faisant un faux pas, il tombait de l'estrade et s'étranglait à la vue de ses compagnons consternés qui s'enfuirent en appelant au secours. Mais lorsque le secours vint, il était trop tard ; le malheureux enfant avait cessé de vivre.

Saxe royale. — Un instituteur s'était fait ou laissé inscrire parmi les candidats à la députation au *Reichstag* ou assemblée nationale de l'Empire. Mais les autres candidats du même bord, c'est-à-dire du parti national libéral, ont trouvé que cette candidature était nuisible à l'école et à la commune. Les feuilles pédagogiques s'élèvent contre cet exclusivisme.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS.

L'accent littéraire.

La plupart des compositions littéraires sont écrites selon une tendance, un point de vue : l'auteur approuve ou critique, loue ou blâme, confirme ou réfute ; mais son approbation peut être complète ou partielle ; son éloge, absolu ou restrictif ; son blâme, énergique ou modéré, etc., de là des degrés dans la tendance. Ces degrés sont caractérisés par l'accent littéraire, c'est-à-dire par des épithètes, des adverbes, des compléments explicatifs et détermi-

(1) Entre autres dans le Dictionnaire de pédagogie de M. Buisson (article de Mademoiselle Progler) et dans l'histoire de l'Education, à la fin de mon manuel de pédagogie, 4e édition, (A. D.).

natifs. L'historien provoque par des expressions appropriées l'approbation et l'admiration de ses lecteurs pour le dévouement d'un patriote, la sagesse d'un gouvernement, l'intégrité d'un magistrat, la vaillance d'une armée ou d'un guerrier. Le littérateur qui décrit un site, une contrée, accentue ses tableaux par des termes destinés à en exprimer la majesté, le pittoresque, la tristesse, la mélancolie, l'horreur. Celui qui disserte cherche à convaincre ceux auxquels il s'adresse, au moyen d'arguments précis et bien déterminés. Ainsi l'accent littéraire s'applique à tous les genres, et l'on comprend aisément l'utilité des exercices destinés à le faire remarquer et employer. L'usage des épithètes enrichit et orne le style ; mais n'oublions pas que l'abus conduirait à l'emphase, à l'enflure, à la redondance.

Devoirs.

Ce que c'est que la patrie.

La patrie, mes *chers* enfants, ce n'est pas seulement votre *belle* plaine, votre *riant* coteau, la flèche *élancée* de votre clocher ou la cime *élevée* de vos arbres, ou les chansons *monotones* de vos *jeunes* pâtres ! La patrie, c'est le *lointain* canton de Schaffhouse pour les pêcheurs *au teint bistré* des lacs tessinois, ce sont les *luxuriantes* rives du Léman pour les montagnards des Grisons, c'est tout ce que notre *vieille* Suisse contient de pays *variés* et de *braves* citoyens dans les limites *espacées* du *bleu* Rhin, du *vert* Jura et des *blanches* Alpes.

(Gobat et Allemand, page 100).

Dicter ce morceau aux élèves, puis leur faire souligner les épithètes.

Le matin.

Lorsque le soleil *radieux* se lève à l'horizon, la nature, *sortant lentement des ténèbres de la nuit,* semble renaître à une vie nouvelle. La rosée, *répandue partout sur les plantes,* les fait briller comme des perles. L'oiseau salue *de son chant matinal* l'astre qui lui apporte la lumière et la chaleur. Le laboureur, *quittant sa modeste couche,* s'achemine vers la campagne pour se livrer à ses *rustiques* travaux. Voyez cette fumée *bleuâtre* qui s'échappe, *agitée par la brise,* du toit de sa chaumière ; elle annonce que, *de son côté,* sa *diligente* compagne ne reste pas inactive. Pendant que le maître du logis cultive et féconde la terre, elle vaque aux soins du ménage et s'occupe aux travaux que réclame l'intérieur de l'habitation.

(Même ouvrage, page 289).

Souligner les expressions qui servent à l'accent, après avoir dicté le morceau.

Mon petit jardin.

Qu'il est beau, mon *jardin !* Que le *printemps* lui apporte de charmes ! La terre est parée de verdure ; les *arbustes* s'arrondis-

sent en *voûtes* et répandent un doux parfum ; de leurs *rameaux* tombent sur le gazon une multitude de fleurs. La *marguerite,* la *violette*, la *campanule* y étalent leurs *couleurs.* Je ne puis cesser d'admirer la grâce et l'éclat de ces *fleurettes* qui m'annoncent le retour des jours sereins. Si les favoris de la fortune les trouvent peu dignes d'orner leurs *salons,* moi, je les recherche et les salue comme un présage de bonheur.

(Même ouvrage, page 285).

Joindre aux mots soulignés des épithètes ou des compléments et comparer ensuite avec le texte du livre.

(A suivre). F. A.

Pour satisfaire bon nombre de nos zélés lecteurs, nous commençons aujourd'hui l'insertion d'une série de questions intéressantes qui pourront être aisément résolues par les élèves des classes supérieures de nos écoles primaires. Nous publierons les meilleures réponses qui nous seront parvenues sur ces questions, et nous ferons, à l'occasion, les observations que nous trouverons être de quelque utilité.

MM. les instituteurs sont priés de nous envoyer les travaux de leurs élèves dans le plus court délai, afin que les communications n'éprouvent point de retard dans le journal. A. Jaquet.

A. Pour les élèves.

I. *Langue.* Expliquez par des exemples la différence que vous apportez entre les mots *frêle* et *fragile* qui ont la même origine. Quand est-ce qu'une chose est *frêle ?* quand est-elle *fragile ?*

II. *Histoire.* Comment pourriez-vous justifier la conduite du conseil de Vaud dans l'affaire du major Davel ?

III. *Géographie.* Faire à pied un voyage de Thoune à Lucerne. Indiquez ce que vous trouverez d'intéressant sur votre route.

IV. *Histoire naturelle.* Comparez la vache à la chèvre.

V. *Calcul.* Un bloc de calcaire d'une forme prismatique a 5 décimètres de haut, 3 décimètres de large et 1,5 centimètre d'épaisseur ; indiquez son volume et la superficie totale de ses six faces ; indiquez à combien reviendrait la taille de ce bloc à raison de 15 centimes le centimètre carré ; indiquez aussi combien pèserait ce bloc dans l'air, dans l'eau, dans l'huile, dans le pétrole, dans l'alcool. (Poids spécifique du calcaire 2,7, de l'huile 0,91, du pétrole 0,8, de l'alcool 0,79 ; il ne sera pas tenu compte de la déperdition du poids du corps dans l'air).

B. Pour les maitres.

Quels sont les préceptes à enseigner sur les vêtements au point de vue de l'hygiène ? A. J.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La vie dans les profondeurs de l'Océan (1).

La faune des grandes profondeurs, désignée sous le nom de *faune abyssale*, offre plusieurs caractères d'un intérêt tout spécial : Les poissons y sont pour la plupart d'un noir de velours très prononcé ; on ne rencontre parmi eux aucun de ces animaux aux formes robustes, aux nageoires puissantes, aux muscles fermes propres à une propulsion rapide. Beaucoup rappellent les anguilles par l'aspect général de leur corps ; d'autres ont une grosse tête et un corps comprimé qui va s'amincissant de plus en plus, pour finir par une pointe presque complète. La bouche atteint ici des proportions considérables, et la mâchoire inférieure se prolonge en arrière d'une façon si étonnante qu'elle supporte une poche membraneuse semblable à celle que l'on remarque chez le pélican, La nageoire caudale est réduite à une simple membrane presque molle qui doit être tout à fait incapable de permettre à l'animal de s'éloigner des fonds ; peut-être même que plusieurs d'entre eux rampent dans la vase, à l'exemple des anguilles, plutôt que de nager véritablement. Les sens de ces poissons doivent aussi être fort obtus ; l'organe de la vue fait souvent défaut ; mais il est quelquefois remplacé par des organes du tact bien délicats ; ce sont en général des filaments de la longueur du corps, placés au-devant des nageoires pectorales et au moyen desquels l'animal peut palper le terrain comme le ferait un aveugle avec son bâton. Pour les éclairer dans leur fluide ténébreux — car à ces profondeurs de plusieurs milliers de mètres, aucune lumière ne pénètre plus — certaines espèces sont phosphorescentes, tel est le *Stomias boa*, qui a, pour chacun des segments de son corps, quatre plaques éclairantes, dont l'ensemble forme des lignes parallèles s'étendant régulièrement de la tête à la queue. Quant au régime de ces poissons, il doit être essentiellement animal, puisque, comme nous l'avons dit, toute végétation cesse après 400 mètres de poofondeur. Du reste, les dents longues, minces, pointues et recourbées en crochet de ces animaux prouvent jusqu'à l'évidence qu'ils doivent se nourrir de chair ou de ce limon mélangé d'une infinité de rhizopodes si abondants dans les régions profondes.

Les crustacés ont aussi de nombreux représentants dans la faune abyssale ; ils y sont même en plus grande abondance que les poissons. Ce qui les distingue avant tout, c'est la longueur démesurée de leurs pieds. Voici une espèce de crevette, le *Nematocarcinus* qui a des pattes si longues, si grêles qu'elles semblent être des antennes, bien qu'elles aient conservé la structure ordinaire des pattes et qu'elles servent surtout à palper, l'animal nageant à l'aide de son abdomen et de ses pieds abdominaux. En voici un autre, c'est un *Pagure* qui a la forme d'une roue dentée ; l'animal jeune est venu se loger dans une coquille, comme le font, en général, tous ceux du même ordre ; une *Anémone* de mer est venue se fixer sur cette coquille ; elle a grandi et a produit sur son pied, par bourgeonnement, d'autres Anémones qui se sont disposées en cercle : ce sont les dents de la roue. La coquille s'est trouvée d'abord enveloppée, puis dissoute et les anémones ont fait au Pagure un habit qui grandit avec lui et demeure toujours à sa taille.

(A suivre.) AUG^te^ JAQUET.

(1) Une erreur de typographie nous a fait dire dans notre précédent article que la température du fond de la mer, et pour une masse liquide de 3 à 4000 mètres d'épaisseur, oscille entre + 2° et + 4° c ; c'est entre — 2° et + 4° qu'il faut lire, l'eau salée étant à son maximum de densité à environ — 2° c, comme nous le font observer très judicieusement plusieurs de nos lecteurs. Des plus grands fonds, la température augmente régulièrement pour atteindre + 4° centigrades à une hauteur de 3 à 4000 mètres.

Porrentruy — Imprimerie V. Michel.

CANTATE DAVEL

Pour donner satisfaction aux très-nombreuses demandes qu'i a reçues, l'auteur s'est décidé à publier une

ÉDITION ABRÉGÉE

Prix : **40 cent.** — **30 cent.** par 20 exemplaires.

Une nouvelle édition de la partition complète paraît en même temps.

Prix : **1 fr. 25.** — Pour MM. les Instituteurs, **1 fr.**

Adresser les demandes à l'auteur

H. GIROUD, à Ste-Croix (Vaud).

Nota. La Cantate de *Grandson* est publiée dans les mêmes conditions : Edit. complète, 1 fr. 25 — 1 fr. — Edit. abrégée, 40-30 c.

Du même auteur : *Collection de chœurs d'hommes pour la Suisse romande.* — (Spécimens sur demande.) (H-1299-X) 2-1

ÉCOLE CANTONALE A TROGEN

(Appenzell Rh.-Ext.)

Les cours de l'année scolaire 1885-86, seront ouverts le 4 mai ; le même jour auront lieu les examens d'admission.

J'appelle l'attention des parents de la Suisse romande sur le *Pensionnat de l'Ecole cantonale*, placé sous la surveillance du département de l'instruction publique et dirigé par le soussigné. Les élèves non allemands y reçoivent une instruction préparatoire.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser à

A. MEIER, *Directeur de l'Ecole cantonale.*

Trogen, le 15 février 1885. (H-491-Z). 2-1

MISE AU CONCOURS

A l'école secondaire des jeunes filles à Bienne, la place d'instituteur qui est en même temps maître de la classe commerciale, est à repourvoir pour le 1er mai prochain.

Branches d'enseignement : Branches commerciales, langue française et anglaise. La répartition des heures reste réservée.

Salaire annuel fr. 3100.

Adresser les demandes jusqu'au 15 mars, à M. le pasteur Thellung, président de l'école secondaire des jeunes filles à Bienne.

Bienne, le 17 février 1885.

1 AUG. THELLUNG, pasteur,

AVIS AUX PARENTS
et aux jeunes gens

L'*Ecole normale évangélique* de Peseux, près Neuchâtel, ouvrira en avril prochain un nouveau cours d'élèves régents. Age d'admission : 16 ans. Les élèves plus jeunes peuvent être reçus soit dans l'*Ecole modèle*, soit dans l'*Ecole secondaire*. — S'adresser au directeur, M. *J. Paroz*. 2-2

Imprimerie V. MICHEL
PORRENTRUY

Fournitures scolaires
CARTES
de la
Suisse, de l'Europe & Mappemonde

POUR
INSERTIONS
DANS TOUS LES
JOURNAUX
du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité
HAASENSTEIN & VOGLER
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHATEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH
etc., etc., etc.

XXIe ANNÉE — PORRENTRUY

N° 6. — 15 Mars 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . . 5 fr. par an.
Pour l'Etranger . . . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne . . . . . 25 centimes ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET,** professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef.*
MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand,** *rédacteurs pour la partie pratique.*

L'Educateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser
- à M. le Dr *Daguet*, à *Neuchâtel,* tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*. ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy,* les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat,** instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutrux, Hermenjat, Roux* et *Tharin*. — NEUCHATEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser*. — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Merceral*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

AVIS DE LA GÉRANCE

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER.

Les abonnés de l'étranger sont priés de payer leur abonnement de 1885 dans le courant du premier trimestre, s'ils ne veulent pas éprouver de suspension dans l'envoi du journal.

En adresser le montant (6 fr.), par mandat postal, à M. COLLIAT, gérant de L'ÉDUCATEUR, à Porrentruy, Jura bernois.

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de: M. Muquardt, libraire, Bruxelles; M. Sauvain, professeur, Accrington (Angleterre); Mlle Marie Junod, Varsovie (Pologne).

CAISSE MUTUELLE

Reçu avec remerciements la cotisation (0,50) de M. Sauvain, à Accrington (Angleterre).

PETITE POSTE.

M. Bourquin, aux Brenets.—Nous insérerons votre lettre avec réponse dans le prochain numéro.

M. Mojeon, à Oulens, — Répondrons par lettre à votre envoi.

M. Vuillemain, à Epauvillers. — A bientôt l'insertion de votre communiqué.

Mlle M. Reiss, à Genève. — Votre dictée sera la première admise.

F. ALLEMAND.

M. B., aux Brenets. — Malgré l'incontestable utilité de vos tableaux, il nous est impossible de les publier; la place nous manque, et, du reste, notre imprimeur ne possède pas tous les signes nécessaires.

A. J.

Ecole secondaire des filles de Porrentruy

MISE AU CONCOURS

Ensuite d'expiration de la période de garantie, sont mises au concours les places suivantes:

1° Une place de maître principal pour sciences naturelles, allemand, comptabilité, calligraphie, gymnastique et chant. Traitement: fr. 2,900 par an.

2° Une place de maître principal pour le français, les mathématiques et le dessin. Traitement: fr. 2,800 par an.

Maximum des heures d'enseignement pour chacune de ces deux places: 33 h. par semaine.

3° Une place de maîtresse principale pour le français, l'histoire et les travaux du sexe. Traitement: fr. 1,680 par an.

Maximum d'heures hebdomadaires: 28.

4° Une place de maîtresse auxiliaire pour l'allemand dans toutes les classes, et l'histoire et la géographie dans les classes inférieures.

Traitement: fr. 1,200 par an. Heures hebdomadaires: 15.

Le diplôme secondaire est exigé pour chaque place.

La Commission de réserve de répartir les branches d'enseignement suivant les besoins de l'école.

L'entrée en fonctions est fixée au 25 avril 1885.

Se faire inscrire jusqu'au 25 mars courant chez M. FAVROT, président de la Commission, à Porrentruy.

Berne, le 9 mars 1885. DIRECTION DE L'ÉDUCATION.